

Plateforme CERIG

L'ordonnateur en mode
pilote automatisé !



La mise en place du PES et la dématérialisation des documents apportent aux établissements publics gain de temps et réduction des coûts de papier et de stockage.

Toutefois, vous avez assurément identifié quelques points à améliorer...

- > Nombreux allers-retours entre logiciel de comptabilité et outils de la trésorerie ?
- > Nécessité d'aller chercher soi-même l'information ?
- > La signature électronique des pièces s'avère fastidieuse... voire contraignante ?

Affranchissez-vous de ces contraintes en automatisant le processus via la Plateforme CERIG de dématérialisation et signature PES & Actes budgétaires !

+ Ses avantages

- Plateforme web connectée aux logiciels CERIG et aux partenaires
- Centre unique de traitement, pilotage et stockage des transactions
- Intégration automatique des flux CERIG et des retours PES-ACQUIT & ACTES
- Transmissions cryptées avec authentification
- Périmètre élargi : PES, Actes (budgets, délibérations, marchés, arrêtés...)
- Déploiement en moins d'une journée

+ Vos bénéfices

- Optimisation, accessibilité à distance et disponibilité à toute heure
- Simplicité d'utilisation, rapidité d'exécution et gains de productivité
- Adaptation métier, actualisation de l'information en temps réel
- Fiabilisation et sécurisation des données, sérénité
- Perspectives d'évolution vers la « dématérialisation totale »
- Facilité et rapidité de prise en main

+ Ses fonctionnalités

- Plateforme web connectée aux logiciels CERIG et aux partenaires (DGFIP, Préfecture...)
- Gestion multi utilisateurs et multi signataires avec droits et habilitations associés
- Connexion comptabilité CERIG pour récupération des fichiers PES v2 et documents liés
- Gestion des flux PES v2 : vérification, modification, commentaires et annotations, suivi de la signature, envoi DGFIP, archivage et consultation
- Transmission simultanée de plusieurs pièces

- Visualisation des flux et des pièces justificatives
- Parapheur électronique pour les élus & décideurs (accès à distance & mobilité)
- Gestion des flux Actes Budgétaires pour le contrôle de légalité (budgets, délibérations, marchés, arrêtés...) : création, modification, suivi de la signature, envoi, archivage
- Intégration automatique des retours PES-ACQUIT & Actes Budgétaires
- Editions de contrôle